



*DISTRICT AISNE DE FOOTBALL*

# Comité Directeur

Du mercredi 30 avril 2025

Consultation écrite

\*\*\*

## **Président :**

Mr Pascal Poidevin

## **Présents :**

Mesdames Corinne Pierquet et Aurélie Portas.

Messieurs Patrice Bériot, Gilles Cousin, Joël Crevits, Didier Delattre, Éric Freling, Nicolas Hubeau, Cédric Ibatici, Paul Pesin, Christophe Serec, Jean-Marc Valentin, Frank Winieski, Dominique Blondelle, Patrice Carpentier, Nicolas Lefèvre et Clément Visbecq.

## 1. [Annulation de la décision du comité directeur du mardi 24 avril 2025](#)

Le comité directeur décide d'annuler la décision du comité directeur du 24 avril 2025 ci-dessous :

- Rencontre AS Beaufort / US Prémontré St Gobain :

Le Président fait évocation des agissements inqualifiables survenus durant la rencontre de coupe de l'Aisne opposant l'AS Beaufort à l'US Prémontré St Gobain le lundi 21 avril 2025.

Le comité directeur décide à l'unanimité de :

- Saisir la commission départementale de discipline pour ce qui la concerne.
- Faire jouer les rencontres de l'équipe A de l'AS Beaufort à l'extérieur jusqu'à décision de la commission de discipline.

Messieurs Arnaud Proix, Joël Eustache, Jean-Marie Bécret et Laurent Minette n'ont pas pris part aux délibérations et au vote.

Le comité directeur valide l'annulation de la décision du 24 avril 2025.

2. Transmission à la commission de discipline du dossier Beaufort AS – US Prémontre Saint Gobain du 21 avril 2025 comptant pour la coupe de l’Aisne séniors :

- Rencontre AS Beaufort / US Prémontre St Gobain :

Le Président fait évocation des agissements inqualifiables survenus durant la rencontre de coupe de l’Aisne opposant l’AS Beaufort à l’US Prémontre St Gobain le lundi 21 avril 2025.

Le comité directeur décide à l’unanimité de :

- Saisir et transmettre l’intégralité du dossier à la commission départementale de discipline pour ce qui la concerne.

Messieurs Arnaud Proix, Joël Eustache, Jean-Marie Bécrot, Michel Corniaux et Laurent Minette n’ont pas pris part aux délibérations et au vote.

Le comité directeur valide la proposition.

Le Président

Pascal POIDEVIN

Le secrétaire de séance

Cédric IBATICI